

NOTRE PROJET

L'AGRICULTURE PAYSANNE



L'Agriculture paysanne permet à un maximum de paysan-ne-s réparti-e-s sur tout le territoire

- * de vivre décemment de leur métier,
- * en produisant une alimentation saine et de qualité,
- * sur des fermes à taille humaine,
- * sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

C'est une démarche de progrès qui permet aux paysan-ne-s de faire évoluer leurs pratiques et aux décideur-se-s d'orienter leurs choix politiques.

**UNE QUESTION ?
UN BESOIN ?**

CONTACTEZ-NOUS !



ADEARM

adear.mayenne3@gmail.com
02 53 22 86 11

6 rue Pierre Lemonnier - ZI Sud
53960 Bonchamp-lès-Laval

<http://www.agriculturepaysanne.org/adearm>



VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LA TRANSMISSION DE VOTRE FERME

Mon outil est-il transmissible ?
J'investis ou pas ?
Combien vaut ma ferme ?
Est-il trop tôt pour y penser ?
Comment trouver un repreneur ?

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS



* **Réunion d'information sur la transmission**

Présentation des dispositifs d'accompagnement à la transmission (ADEARM, Chambre d'agriculture, MSA, etc). Comprendre comment anticiper sa transmission dès 5 à 10 ans de la retraite.

Gratuit. Ouvert à tous.

* **Café transmission**

Rencontres conviviales entre cédants à l'échelle d'une commune ou d'un regroupement de quelques communes pour partager les situations, expériences et problématiques de chacun.

Gratuit. Ouvert à tous.

* **Rendez-vous individuel d'information sur la transmission**

Sur la ferme à transmettre. Pour faire connaissance, présenter les outils de notre réseau et établir un plan d'accompagnement.

Gratuit. Pour les adhérents de l'ADEARM.

* **Accompagnement individuel**

3 rendez-vous sur la ferme. Comprendre toutes les questions et problématiques concernant la transmission de sa ferme. Faire un état des lieux de la ferme à transmettre. Etudier tous les scénarii de transmission possibles. Accompagner à la recherche du repreneur. Etablir un plan d'action jusqu'à la transmission.

Payant, des aides de l'Etat sont mobilisables. Ouvert à tous.

* **Formation collective à la transmission**

4 jours pour balayer tous les aspects de la transmission, et se poser des questions dans un cadre collectif. Sont abordés les questions du montant de reprise et du montant de la retraite ainsi que les aspects juridiques et humains.

Gratuit si VIVEA. Pour les adhérents de l'ADEARM.



ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE
L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL EN MAYENNE

* **Aide à la recherche de repreneur**

Aide à la rédaction d'annonce de recherche de repreneur et diffusion. Mise en lien avec des porteurs de projet souhaitant s'installer.

Gratuit. Ouvert à tous.

* **Visites collectives de ferme à transmettre**

Pour rencontrer des porteurs de projet et s'entraîner à présenter sa ferme tout en étant accompagné.

Gratuit. Ouvert à tous.

Toutes les dates
et les modalités
d'inscription
sont sur notre
site internet.